



## AVIS PUBLIC - DÉPÔT RÔLE DE PERCEPTION

Avis public est par les présentes donné que le rôle général de perception des taxes de la Municipalité Canton de Stanstead pour l'année 2024 comprenant entre autres les taxes foncières, de collecte des matières résiduelles, les répartitions d'égouts et d'aqueduc, les fosses septiques, a été complété et déposé à mon bureau, à la Mairie, 778 chemin Sheldon, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Avis public est aussi donné que toutes les personnes tenues au paiement des sommes mentionnées audit rôle de perception sont tenues d'en payer le montant au bureau de la Mairie, aux dates respectives auxquelles lesdites taxes, cotisations ou répartitions deviennent dues et exigibles.

Donné au Canton de Stanstead, ce 16<sup>ième</sup> jour du mois de février 2024.

---

Matthieu Simoneau  
Directeur général et greffier-trésorier

---

## PUBLIC NOTICE - FILING OF THE COLLECTION ROLL

Public notice is hereby by the undersigned, that the collection roll of municipality Canton de Stanstead, in effect for 2024, is completed and deposited at my office, at the town hall, 778 chemin Sheldon, Stanstead Township. The collection roll may be consulted during the regular business hours.

That all persons whose names appear thereon as subject to the payment of the said taxes, arrears or other dues are bound to the payment thereof within the date of due following the promulgation of this notice.

Given in Stanstead Township, this February, 16<sup>th</sup> 2024.

---

Matthieu Simoneau  
Director General and Clerk-Treasurer